



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
Gestion et police de l'eau**

Affaire suivie par Valérie MICHEL  
LET201667  
Tél : 05 59 01 64 19  
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Lettre recommandée avec AR n° 2C15617537535

Pau, le **21 DEC. 2020**

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2020-12-18-006 du 18 décembre 2020 portant prescriptions relatif à la régularisation d'un plan d'eau à Bardos en application de l'article R. 2174-39 du code de l'environnement.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée d'au moins six mois à compter de sa notification et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental  
des territoires et de la mer,  
le responsable de l'unité  
quantité/lit majeur

Pierre Escale

Monsieur Kévin MAURY  
358 chemin d'Etchart  
64520 BARDOS